



ZONE DE SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du Conseil de la Zone de Secours

Lieu : Administration communale de Sambreville, Grand-Place 1 – 5060
Sambreville.
Salle des mariages

Date : 23 février 2024

Heure : 07H30

Ordre du jour :

1. Décisions de l'autorité de tutelle
2. Prise d'acte - Approbation de la modification budgétaire de l'exercice 1/2023 par le Gouverneur de Province
3. Budget de la zone de secours pour l'exercice 2024 – Adoption
4. Adaptation du règlement de travail du personnel opérationnel concernant la dispense des « recyclages AMU » à partir du grade de sergent – Adoption
5. Mise à jour des évaluateurs en ce qui concerne les pompiers professionnels récemment nommés en zone (2022 et 2023)
6. Déclaration de vacance de 6 emplois dans la fonction d'ambulancier volontaire non-pompier – Recours à la réserve de recrutement
7. Conclusion d'une Convention portant collaboration avec le SPF Santé publique - Service ambulancier - Aide Médicale Urgente – Mise à jour de la convention (Ratification)
8. Appel à candidatures pour l'emploi à la fonction d'ambulancier volontaire non-pompier - Poste à pourvoir par transfert du personnel pompier vers le personnel ambulancier (une place)
9. Prise d'acte de certaines décisions prises par le Collège de zone sur base de délégation de compétence en marché public
10. Conclusion d'une convention portant « Traitement de données dans le cadre des badges intelligents 112 » - Complément à la convention de base relative à la collaboration dans le cadre de l'AMU - Ratification

11. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 26 janvier 2024

12. Autorisation d'exercer une fonction accessoire par un sapeur-pompier professionnel

13. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire

14. Recrutement par Mobilité dans le même grade d'un sergent professionnel - Candidat retenu

15. Renouvellement pour la première fois de la réserve de recrutement pour la fonction de sapeur-pompier professionnel

Le Secrétaire de zone,

Le Président de zone,

Xavier GOBBO

Jean-Charles LUPERTO